



Accompagner les agents techniques à la reconnaissance de la flore spontanée

Retour sur les formations expérimentées par le CPIE Sèvre et Bocage Dans les communes de St-Laurent-sur-Sèvre, Cholet, Mauléon.

Actions financées par la Communauté d'Agglomération du Choletais, dans le cadre du programme d'actions « Captage de la Rucette ».

Depuis de nombreuses années, le CPIE Sèvre et Bocage accompagne les élus et les agents municipaux dans la gestion environnementale des espaces publics sans produits phytosanitaires. Depuis 2012, une réflexion est menée autour de la valorisation de la flore spontanée dans les espaces publics, afin d'adopter des pratiques de gestion adaptée au changement de la législation et d'apprendre à travailler avec cette flore locale.

Pour familiariser les agents à la gestion des dites «mauvaises herbes» et adapter leurs modes d'entretien, plusieurs sessions de formation leur ont été dispensées autour de la reconnaissance de la flore des rues. Ces formations ont été élaborées conjointement avec les élus, les agents et le CPIE, afin de satisfaire au mieux les besoins préalablement identifiés.

Exemple de formation dispensée :

Objectifs

- Sensibiliser les participants à la relation santé - environnement par la reconquête de la qualité de l'eau
- Identifier des pratiques de gestion alternative des espaces verts et de la voirie dans le cadre de la transition vers le 0 phyto
- Apprendre à mieux connaître la flore sauvage des rues afin d'adapter sa gestion.
- Changer les regards sur la flore sauvage.

Déroulé de la formation

Une formation de trois sessions sur 2 ans (1 jour en juin ; 1/2 journée en septembre et 1/2 journée en avril) peut permettre d'aborder les points suivants :

En salle :

- Règlementation et législation sur l'usage des produits phytosanitaires.
- Intérêts des zones anthropisées pour la flore sauvage.
- Critères d'identification de la flore sauvage à l'aide d'échantillons frais, guides et binoculaires.

Sur le terrain :

- Visite de sites, identification de la flore sauvage, intérêts des plantes et mode de gestion possible.

Livret d'identification de la flore sauvage des rues et principes adaptés de gestion

Dans le cadre de la sensibilisation à la réduction des pesticides sur le bassin versant du captage de la Rucette et de Ribou

Offert par la Communauté d'Agglomération du Choletais



Une réalisation du CPIE Sèvre et Bocage En partenariat avec le CPIE Loire Anjou

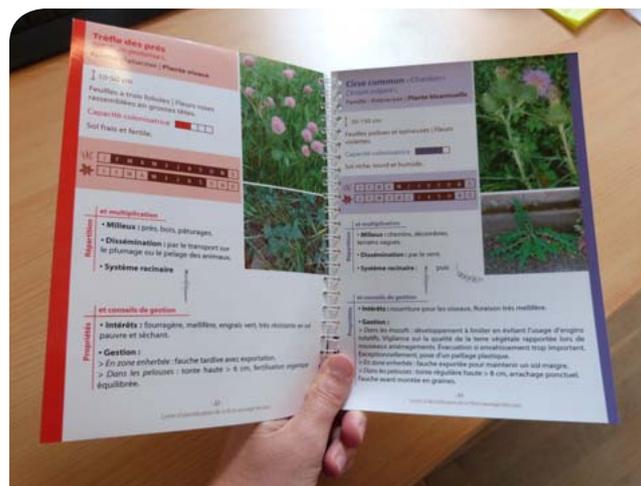


Avec le soutien de



La formation peut aboutir à des demandes précises de la part des agents qui entretiennent les espaces publics au quotidien.

Par exemple, le besoin d'avoir un **cahier de terrain** où sont répertoriées les fleurs spontanées les plus communes dans nos régions a été rapidement identifié. C'est ainsi que les CPIE Sèvre et Bocage et Loire Anjou ont édité, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Choletais, un livret d'identification de la flore sauvage des rues, à la disposition des agents du territoire :



ACCOMPAGNER LES AGENTS AUX CHANGEMENTS DE PRATIQUES

CHRISTOPHE PUAUD, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

En réponse à la dégradation de la qualité de l'eau...

• Comment et pourquoi ce projet de formation à la flore sauvage a vu le jour ?

La Communauté d'Agglomération du Choletais produit et distribue de l'eau potable, à partir de deux captages, pour environ 50 000 habitants et de nombreuses entreprises du Choletais. La collectivité est confrontée à une dégradation de la qualité des eaux de ces deux ressources, depuis 1985 pour la prise d'eau de Ribou (Sud-Est de Cholet) et depuis 1995 pour le captage souterrain de la Rucette (au Puy-Saint-Bonnet). L'enjeu est important car ces ressources, notamment les eaux de surface, sont naturellement très fragiles et sont soumises à de fortes pressions de pollution qui résultent des activités de tous : agriculteurs, industriels, artisans, services techniques municipaux, habitants des bassins versants. Les pesticides, entre autre, sont responsables de cette dégradation.

Depuis un peu plus de quinze ans, la Communauté d'Agglomération du Choletais s'engage dans la protection de ses deux captages, considérant qu'il est essentiel de préserver la qualité de ses ressources, pour continuer à distribuer une eau potable saine tout en maîtrisant les coûts de production, qui seront inévitablement répercutés sur la facture d'eau de chacun. Elle a choisi pour cela de faire un important travail de concertation sur les bassins versants et de proposer des actions visant à reconquérir la qualité des eaux en accompagnant les acteurs aux changements de pratiques.

Le projet de formations auprès des agents a vu le jour, dans le cadre du programme d'actions de La Rucette qui comprenait un volet pour accompagner les collectivités vers le « zéro phyto ». Dans le cadre des rencontres organisées par la CAC, les agents techniques des communes concernés, nous ont fait part de leurs besoins. Se former à la flore spontanée des rues en faisait partie.

Paroles d'élus et d'agents...



« On a appris à reconnaître les plantes dites « mauvaises herbes » à conserver. »



« Sur le terrain, la mise en oeuvre de ce mode de gestion est un peu difficile, parce que c'est nouveau, parce que c'est plus ou moins bien perçu par les habitants, et parce que les élus ne sont pas tous convaincus ! »

« On voulait savoir comment gérer, et par quels moyens, les plantes sauvages des rues. »

« C'est difficile de changer notre façon de travailler car c'est nouveau pour nous et il nous faut avoir du temps pour s'y consacrer. »

Pour toute question :



SÈVRE ET BOCAGE

Emmanuel JARNY
Responsable éco-jardinier

CPIE Sèvre et Bocage
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
Maison de la Vie Rurale
85700 La Flocellière
www.cpie-sevre-bocage.com

Tél. 02 51 57 77 14 / e.jarny@cpie-sevre-bocage.com